

PROGRAMME

à partir de 10:00	Enregistrement des participants	14:00	Appréciation de la situation actuelle des annonces électroniques et attentes de la profession de la navigation <i>Jan Kruisinga, UENF/OEB</i>
10:30	Introduction Introduction <i>Ivo ten Broeke, Commissaire de la navigation rhénane des Pays-Bas</i>	14:20	Enseignements tirés de l'évaluation indépendante du système d'annonces électroniques sur le Rhin <i>Alex Bijlsma, Tellenge Holding B.V., Pays-Bas</i>
10:40	Etat actuel des prescriptions relatives aux annonces électroniques <i>Henri Gries, Pôle navigation du Service de la navigation de Strasbourg, président du Groupe de travail du Règlement de police de la CCNR</i>	14:40	Questions et discussion
11:00	Etat actuel de la mise en œuvre des annonces électroniques par les administrations des Etats riverains du Rhin <i>Cor Venema, Ministère du transport, de l'économie hydraulique et des travaux publics, Rijkswaterstaat, Service du trafic fluvial, Rotterdam, Pays-Bas</i> <i>Jan Reche, Ministère fédéral du transport, de la construction et du développement urbain, Allemagne</i> <i>Florent Fever, Service de la navigation de Strasbourg, France</i> <i>Peter Sauter, Ports rhénans de Suisse, Bâle, Suisse</i>	15:00	Pause café
	Discussion publique	15:20	Assistance lors de la mise en œuvre des annonces électroniques <i>Jos van Splunder, Ministère du transport, de l'économie hydraulique et des travaux publics, Rijkswaterstaat, Service du trafic fluvial, Rotterdam, Pays-Bas</i> <i>Mathias Polschinski, Groupe d'experts en télématique (intérieure) Administration fédérale de l'eau et de la navigation, Mayence, Allemagne</i>
12:00	Présentation d'une procédure d'annonce électronique (bateau, poste de trafic) <i>Jos van Splunder, Ministère du transport, de l'économie hydraulique et des travaux publics, Rijkswaterstaat, Service du trafic fluvial, Rotterdam, Pays-Bas</i> <i>Mathias Polschinski, Groupe d'experts en télématique (intérieure) Administration fédérale de l'eau et de la navigation, Mayence, Allemagne</i>	15:30	Résultats de la consultation des participants à la réunion <i>Gernot Pauli, Commission Centrale pour la Navigation du Rhin</i>
	Indications relatives aux démonstrations durant la pause déjeuner	15:40	Questions et discussion
12:30	Pause déjeuner (possibilité de déjeuner au restaurant interne du BMVBS), présentation de procédures d'annonce et d'applications utilisées en liaison avec les annonces électroniques	16:00 - 16:30	Conclusions du point de vue de la profession de la navigation <i>Jörg Rusche, UENF/OEB</i> du point de vue des administrations des voies navigables <i>Peter Stuurman, Ministère du transport, de l'économie hydraulique et des travaux publics, Rijkswaterstaat, Direction Est des Pays-Bas, Arnheim, Pays-Bas</i> Mesures envisageables? <i>Ivo ten Broeke</i>

Description de l'accès :

Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung
Immeuble Robert-Schuman-Platz 1
D-53175 Bonn
Telephone : +49 (0) 1888 300-0
Télécopie : +49 (0) 1888 300-3428 ou 3429

Accès routier au BMVBS



Transports publics

- depuis la gare centrale
métro, ligne 66 jusqu'à Robert-Schuman-Platz
métro, lignes 16 et 63 jusqu'à Deutsche Telekom
- depuis l'aéroport Köln/Bonn
Bus 670 jusqu'à Hauptbahnhof
- depuis Bonn-Bad Godesberg
Bus 614 jusqu'à Robert-Schuman-Platz
Bus 610 jusqu'à Ludwig-Erhard-Allee
métro, lignes 16 et 63 jusqu'à Deutsche Telekom

Formulaire d'inscription :

Je participerai à la 2^e réunion d'information de la CCNR sur l'introduction de l'obligation d'annonce par voie électronique" qui se tiendra à Bonn, le 12 mai 2009

Nom:

Société / Organisation:

Adresse:

.....

Tél.:

Télécopie :

Courriel :

Vous pouvez vous inscrire par courrier électronique ou par télécopie.

Courriel : ris@ccr-zkr.org

Télécopie : 00 33 (0)3 88 32 10 72

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN



2^e réunion d'information organisée par la CCNR sur l'introduction des annonces électroniques en navigation rhénane

"Annonces électroniques - quelle suite ?"
12 mai 2009

Bonn, BMVBS, salle de réunion 0.105

Convaincue à l'époque que les conditions organisationnelles et techniques pour l'échange d'annonces par voie électronique en navigation rhénane étaient globalement réunies, la Commission Centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) avait décidé d'en prescrire l'utilisation. Dans un premier temps, à partir du 1^{er} avril 2008, certains bateaux-conteneurs devaient être tenus de communiquer par voie électronique leurs annonces aux centrales de secteurs. Des problèmes techniques ne permettant pas de communiquer les annonces électroniques comme prévu, la CCNR a suspendu en mai 2008 l'application des prescriptions relatives aux annonces électroniques. Il apparaît désormais que ces problèmes devraient être réglés d'ici le milieu de cette année et que la CCNR pourrait prendre en juin une décision relative à la réintroduction des prescriptions relatives aux annonces électroniques. La CCNR a prévu d'étendre progressivement la communication des annonces par voie électronique à d'autres catégories de bâtiments soumises à l'obligation d'annonce une fois que des enseignements suffisants seront disponibles.

L'objectif de cette réunion d'information est de contribuer à l'introduction des annonces électroniques, de fournir des informations sur les mesures prises entre temps par les administrations et sur leurs résultats et plus particulièrement d'identifier avec les parties concernées les éventuelles difficultés pouvant subsister, afin de contribuer à la recherche de solutions supplémentaires. Cet échange d'informations doit ainsi permettre de tirer les enseignements utiles concernant l'introduction des annonces électroniques. Afin de contribuer à cet échange d'information, il est prévu de mener avant la pause déjeuner une enquête parmi les participants. Des précisions concernant ce point seront communiquées aux participants lors de leur enregistrement.

L'inscription à la réunion d'information est ouverte auprès du Secrétariat de la CCNR jusqu'au 30 avril 2009. Un formulaire d'inscription est joint au programme.